

CONSEIL MUNICIPAL DU 17/09/2021

La séance débute à 19H05

Françoise BOUKHELF donne pouvoir à Sylvain CHAVY.
Marie-Claire LANDREVEAUX est absente.

Frédéric NECTOUX est élu secrétaire de séance.

1)- Une convention est établie entre la commune et le SIVOS pour l'entretien du gymnase de Couches par l'employé communal Christophe MARGUERON à raison de 6 heures par semaine durant l'ensemble de la période scolaire, soit 36 semaines par an.

Le conseil approuve à l'unanimité.

2)- Monsieur le Maire présente le rapport final de la CLECT 2021 qui recense les attributions de compensation de chaque commune de la CCGAM.

Le conseil approuve à l'unanimité.

3)- La SCI de Digoine procède actuellement à des coupes sanitaires dans certaines parcelles de bois. La commune étant également propriétaire de bois malades, elle va demander à l'entreprise qui intervient actuellement si elle serait d'accord pour procéder à la coupe sanitaire sur les parties communales.

Le conseil approuve à l'unanimité.

4)- En prévision de la mise en place du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), diverses réunions sont organisées. Des groupes de travail vont être mis en place également.

Le conseil approuve à l'unanimité.

5)- Les architectes de l'atelier Claire-Voie sont venus présenter les premières esquisses de la réhabilitation de la maison de la « Done ». Après discussion et interrogations, ils vont retravailler le projet et revenir le présenter le 11 octobre prochain.

Prochain conseil le 11 octobre 2021 à 20h.

La séance se termine à 20h45.